

## **Appel d'offres**

**Fourniture de matériel de stockage et collecte de  
déchets dangereux  
(huiles, batteries, déchets dangereux diffus)**

**Date limite de dépôt des offres :**

Le Lundi 22 Mai 2017 à midi

Pôle Entreprises de la CCiSM

BP 118 – 98713 Papeete

Contact : Brice MEUNIER – 40 47 27 31 – [brice@ccism.pf](mailto:brice@ccism.pf)

## Préambule

Dans le cadre du programme européen INTEGRE (<http://integre.spc.int/>), la CCISM porte un projet visant à la mise en place d'un système pérenne de gestion des déchets dangereux des professionnels des îles de Raiatea et Tahaa.

L'objectif est d'arriver à proposer aux entreprises de ces îles un système de gestion de leurs déchets en adéquation avec leurs attentes (simplicité, efficacité, coûts maîtrisés) et leurs obligations réglementaires.

Le projet cible en priorité les déchets dangereux et volumineux dont l'impact environnemental est potentiellement le plus fort.

Aujourd'hui, la Communauté de Commune de Hava'i prend régulièrement en charge ces déchets, à la demande des professionnels, afin de maintenir une situation environnementale la plus saine possible. Le système aurait néanmoins besoin d'être optimisé et facilité, notamment pour ce qui concerne les moyens disponibles.

Une étude du contexte et des gisements a permis d'identifier un besoin en matériel de stockage et de collecte conforme aux normes et à la réglementation applicables en Polynésie française.

Il est donc prévu d'acquérir et de fournir ce matériel aux professionnels de ces îles qui s'inscriront de façon pérenne dans le système de gestion proposé pour ces déchets dangereux.

## 1. Objet de la consultation

Cet appel d'offres a pour objet la fourniture et la livraison, sur les îles de Raiatea et Tahaa, de matériel de stockage et de collecte de déchets dangereux, et notamment les déchets suivants :

- Les huiles minérales usagées
- Les batteries de véhicules
- Les petits déchets dangereux diffus solides : filtres à huile, chiffons souillés...

### i) Le type de matériel souhaité

Le matériel servira à la gestion des déchets dangereux des entreprises de Raiatea et Tahaa.

Il est destiné au stockage, dans des conditions permettant d'éviter tout risque environnemental et sécuritaire, des déchets dangereux en attente d'être collectés.

Les contenants, une fois pleins, seront soit collectés soit vidés en vue d'un rapatriement par voie maritime sur Tahiti pour traitement des déchets.

- Stockage et collecte des huiles minérales usagée et des petits déchets dangereux diffus solides

Pour le stockage et la collecte des huiles minérales ainsi que des petits déchets dangereux diffus solides, **des fûts plastiques à ouverture totale** sont nécessaires.

Les fûts proposés doivent permettre le stockage et le transport (terrestre et maritime) de produits dangereux liquides et solides en toute sécurité.

Ils doivent avoir une contenance de **60 litres**.

- Stockage et collecte des batteries

Pour le stockage et la collecte des batteries, des **caisse-palettes de 600 litres** sont nécessaires.

Les caisse-palettes proposées doivent permettre le stockage et le transport (terrestre et maritime) de produits dangereux en toute sécurité.

- Bacs de rétention

Des bacs de rétention sont nécessaires pour un stockage, dans les règles de l'art, des déchets dangereux liquides en attente de collecte :

- Bacs de rétention **pour 2 fûts de 200 litres**
- Bacs de rétention **pour 4 fûts de 200 litres**

**ii) Quantités souhaitées**

Type de matériel	Quantités
Fûts en plastique à ouverture totale – 60 litres	170
Caisses-palettes – 600 litres	50
Bacs de rétention 2 fûts de 200 litres	30
Bacs de rétention 4 fûts de 200 litres	10

**iii) Livraison du matériel**

Le matériel devra être livré sur Raiatea et Tahaa.

- Pour Raiatea

Type de matériel	Quantités	Lieu de livraison
Fûts plastiques à ouverture totale – 60 litres	150	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea
Caisses-palettes – 600 litres	35	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea
Bacs de rétention 2 fûts de 200 litres	26	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea
Bacs de rétention 4 fûts de 200 litres	10	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea

- Pour Tahaa

Type de matériel	Quantités	Lieu de livraison
Fûts plastiques à ouverture totale – 60 litres	20	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea
Caisses-palettes – 600 litres	15	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea
Bacs de rétention 2 fûts de 200 litres	4	Hangar de Tevaitoa - Tumaraa – PK 14 Raiatea

**iv) Mesures particulières concernant le matériel proposé**

Le matériel proposé devra être conformes aux normes (CE/NF) et réglementations applicables en Polynésie française, notamment pour ce qui concerne :

- Le stockage de produits dangereux
- Le transport routier de produits dangereux
- Le transport maritime de produits dangereux

Ils devront être robustes et présenter toutes les garanties de longévité au regard de l'utilisation souhaitée (notamment : stockage en atelier, manutention, transport routier et maritime).

Les contenants devront être adaptés à la manutention et au transport.

#### v) Option : inscriptions sur le matériel

Il sera proposé en option l'impression des inscriptions suivantes sur le matériel :

- Le logo d'INTEGRE, de la Communauté du Pacifique et de l'Europe
- Le logo de la CCISM
- Le logo de la Communauté de Commune de Hava'i
- Les coordonnées des services référents

## 2. Présentation des offres

#### i) Teneur du dossier

Les candidats auront à produire un dossier complet, daté et signé, comprenant les pièces détaillées ci-après.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que toute offre incomplète dans sa forme et son contenu sera refusée.

Les dossiers des candidats seront préférentiellement transmis au format informatique à l'adresse : [brice@ccism.pf](mailto:brice@ccism.pf)

- A - Un mémoire :

Ce mémoire comprendra obligatoirement :

- Un descriptif précis du matériel proposé, avec les fiches techniques attestant notamment de leur compatibilité avec l'utilisation souhaitée (stockage, manutention et transport de produits dangereux) et de leur conformité par rapport aux normes CE/NF en vigueur.
- Le descriptif des garanties et SAV sur le matériel proposé.
- Les délais de livraison à partir de la commande.
- Les modalités de livraison.
- Une offre financière détaillant notamment :
  - o les coûts unitaires du matériel proposé
  - o les coûts de livraison sur Raiatea et sur Tahaa
  - o le coût de l'option « impression » détaillée au point 1-VI ci-dessus
  - o les modalités de paiement
- Toutes autres informations nécessaires à la bonne compréhension de l'offre technique.

- B - Les pièces justificatives concernant la situation administrative du candidat :

Chaque candidat fournira une attestation sur l'honneur de sa régularité vis-à-vis des obligations fiscales et sociales.

- C - Les justifications des capacités professionnelles, financières et techniques du candidat :

Chaque candidat devra fournir :

- Les références pour la fourniture de matériel similaire sur le territoire de la Polynésie française.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de la prestation.

### 3. Conditions d'acceptation des candidatures et jugement des offres

#### i) Conditions d'acceptation des candidatures

L'ensemble des pièces listées au chapitre 2 devra impérativement être fourni lors du dépôt des offres.

En cas de capacité insuffisante appréciée au travers des pièces **C** listées ci-dessus, la CCISM pourra refuser l'offre.

#### ii) Conditions de jugement des offres

Les offres seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les critères suivants, selon la pondération indiquée :

- Qualité technique de l'offre (coefficient 0,4)
- Prix (coefficient 0,3)
- Modalités de la prestation, références du candidat (coefficient 0,2)
- Délais de livraison (coefficient 0,1)

Chacun de ces critères donnera lieu à l'attribution d'une sous-note, selon les sous-critères et les formules présentées ci-après.

La note finale (sur 10) est le dixième de la somme des quatre sous-notes correspondantes aux critères identifiés.

- Qualité technique de l'offre (sur 40 points)

Sous-critères :

- Réponse aux dispositions techniques de l'appel d'offres
- Critères techniques des équipements proposés (conformité aux normes, ergonomie et facilité d'utilisation/manipulation, robustesse, garanties de longévité)

- Prix (sur 30 points)

La notation du prix est définie selon la formule suivante :

$$Ni = 30 - \frac{Pi - P_{\text{mini}}}{Pi} \times 30$$

où :

Ni est la note sur 30 du soumissionnaire n°i

Pi le prix proposé par le soumissionnaire n°i

Pmini le prix le plus bas proposé par les candidats

- Modalités de la prestation (sur 20 points)

Sous-critères :

- Modalités de livraison
- Garantie proposée sur le matériel (type et durée), SAV

- Délais de livraison (sur 10 points)

La notation du délai de livraison est définie selon la formule suivante :

$$Ni = 10 - \frac{Di - Dmini}{Di} \times 10$$

où :

Ni est la note sur 10 du soumissionnaire n°i

Di le délai proposé par le soumissionnaire n°i

Dmini le délai le plus court proposé par les candidats

## 4. Conditions d'envoi et de remise des offres

Les offres devront être remises au secrétariat du Pôle Entreprises de la CCISM à Papeete, **avant le Lundi 22 Mai 2017 à midi.**

Le dépôt des offres en version papier sera doublé d'un envoi mail à [brice@ccism.pf](mailto:brice@ccism.pf)

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

## 5. Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires, les candidats devront s'adresser à la cellule Développement Durable de la CCISM :

Tel : 40 47 27 31

[brice@ccism.pf](mailto:brice@ccism.pf)